



LA CHARTE DU RÉSEAU CARITAS FRANCE



LA CHARTE

DU RÉSEAU CARITAS FRANCE

Au cours de son histoire, le Secours Catholique-Caritas France a contribué à créer des structures devenues aujourd'hui autonomes, mais qui conservent toujours un lien fort avec lui. Au moment où les formes de précarité et de pauvreté se multiplient, l'objectif du « Réseau Caritas France » est d'officialiser le rapprochement d'associations et fondations partenaires qui partagent avec le Secours Catholique-Caritas France des valeurs chrétiennes, principes d'action et finalités identiques.

Ces associations et fondations ont donc décidé d'allier leurs forces, leurs moyens et leurs compétences afin de :

- **Favoriser l'accompagnement global et la capacité d'agir** de toute personne vivant des situations de précarité ou d'exclusion sur un même territoire,
- **Éveiller à l'engagement solidaire et à la fraternité,**
- **Agir sur les causes de pauvreté**

Elles ont pour cela décidé de créer le Réseau Caritas France, d'adhérer à la Charte commune du Réseau Caritas France et de l'ouvrir à d'autres associations et fondations qui adhéreraient à leur tour à ladite Charte.

DES VALEURS PARTAGÉES FORTES

Elles guident les comportements des membres du Réseau dans l'action.

- **LA CONFIANCE :** attitude qui croit et espère en chaque personne et valorise ses capacités.
- **L'ENGAGEMENT :** volonté de se mettre au service, de recevoir et de donner, d'agir pour la justice.
- **LA FRATERNITÉ :** qualité de relation qui manifeste le respect, l'affection, l'entraide et la joie d'être ensemble.

UNE VISION DE SOCIÉTÉ PARTAGÉE

L'urgence de bâtir avec tous une fraternité universelle qui permette l'épanouissement des talents de chaque personne. Cette vision de société validée par le Conseil d'Administration du Secours Catholique en Avril 2016, constitue un texte fondateur pour relire l'action des membres du Réseau et ce qu'elle doit permettre ⁽¹⁾.

UN PROJET ASSOCIATIF COMMUN

Qui affirme la volonté de s'associer avec les personnes vivant des situations de précarité ou de handicap pour construire une société juste et fraternelle ⁽²⁾.

⁽¹⁾ Voir Annexe

⁽²⁾ Ce document élaboré en juin 2012 par les membres du Réseau figure en Annexe

DES PRINCIPES D'ACTION COMMUNS

Ils guident les membres du Réseau dans le choix et la mise en œuvre de leurs actions.

Certains sont spécifiques à l'action menée :

- **Agir avec les personnes qui vivent la pauvreté,**
- **Agir en partenariat** et en réseaux, localement et globalement,
- **Inscrire nos relations dans le temps** et nos actions dans la durée,
- **Porter attention à la dimension spirituelle** de chacun.

D'autres sont plus spécifiquement dédiés à la construction et au fonctionnement du Réseau :

- **Respecter la personnalité et l'autonomie des membres du réseau,** compte tenu des différences en termes d'objet social, de culture et de moyens
- **Expérimenter localement** pour renforcer la solidarité et l'ancrage de la démarche, au-delà des accords sur les grandes orientations arrêtées au niveau national,
- **Imaginer tous les schémas possibles de partenariat,** dans le respect des valeurs et principes définis, pour multiplier les occasions d'apprentissage et accroître les champs d'intervention et de présence auprès des personnes

Enfin, les membres du Réseau Caritas France entreprennent ensemble une réflexion sur les dimensions éthiques, les enjeux humains et chrétiens des actions menées ou envisagées.

UNE GOUVERNANCE COMMUNE

Il est constitué entre les adhérents de la Charte une union d'associations composée de personnes morales ayant toutes pour but de s'associer avec les personnes vivant des situations de précarité ou de handicap, en vue de construire une société juste et fraternelle.

L'association a pour objet d'organiser et d'animer une union d'entités engagées dans la lutte contre la pauvreté en France et dans le monde, en vue de promouvoir ensemble l'innovation sociale dans les territoires et d'agir sur les causes de pauvreté et d'exclusion (*cf. statuts*).

Il s'agit globalement d'assurer une concertation régulière, de travailler ensemble, de coordonner les stratégies de développement de chacun et de faire émerger une culture commune, des pratiques partagées et de définir la politique du « Réseau Caritas France ».

UNE POLITIQUE PARTAGÉE

Cette politique s'inscrit dans des priorités et des moyens d'action communs en réponse aux besoins des membres.

Six priorités, constituant autant de chantiers de travail en commun, réunissent les membres du réseau :

- **La place et la participation des personnes en situation de précarité et de handicap** : partage d'expériences, mutualisation des bonnes pratiques, construction de plaidoyer en commun,
- **Le bénévolat** comme implication citoyenne dans nos structures avec le souci de construire des parcours de formation,
- **L'innovation sociale** : partage d'une plateforme commune, évaluation de projets, recherche en sciences sociales sur les questions de pauvreté et d'exclusion,
- **L'action sur les causes de pauvreté** (plaidoyer, mobilisation)
- La valorisation de **l'économie solidaire**,
- La **formation** des acteurs sur la pédagogie du Réseau Caritas France et sur les valeurs et principes d'action qui guident notre action.

Paris, le 14 juin 2018

VISION DE SOCIÉTÉ DU SECOURS CATHOLIQUE-CARITAS

« Le défi urgent de sauvegarder notre maison commune inclut la préoccupation d'unir toute la famille humaine dans la recherche d'un développement durable et intégral, car nous savons que les choses peuvent changer »

Pape François, Laudato si', n°13

Nous, acteurs du SCCF proclamons l'urgence de bâtir avec tous une fraternité universelle.

Nous croyons que le développement de nos sociétés en France et dans le monde se mesure à la place qu'elles donnent en toute justice aux personnes les plus fragiles.

Nous voulons favoriser la reconnaissance des savoirs de chacun et l'accès de tous aux savoirs.

Nous croyons que les familles, cellules de base de la société, contribuent par leur rôle éducatif au développement de la société tout entière.

Nous voulons construire une Europe et un monde solidaires assurant à chacun le respect des droits fondamentaux attachés à la dignité de la personne humaine.

Nous voulons soutenir des processus démocratiques où chaque personne et les organisations de la société civile participent au bien commun.

Nous voulons une économie assurant une répartition équitable des richesses et un travail digne pour tous, et voulons favoriser les initiatives de coopération et de partage.

Nous voulons promouvoir une société qui s'engage sur des nouveaux styles de vie, de production et de consommation pour un monde durable et solidaire.

Nous voulons contribuer à bâtir un monde juste et fraternel, s'enrichissant des différences de culture et des cheminements spirituels de chacun.

28 avril 2016

PROJET ASSOCIATIF COMMUN DU RÉSEAU CARITAS FRANCE

Partageant une vision commune de la société, les membres du réseau Caritas France affirment leur volonté de s'associer avec les personnes vivant des situations de précarité ou de handicap pour construire une société juste et fraternelle.

Ensemble, ils font le choix prioritaire de renforcer leur soutien auprès des personnes et territoires les plus en difficulté, en nouant des partenariats avec les organisations qui partagent leurs objectifs, en France et dans le monde.

Ils veulent mobiliser les capacités créatrices, relationnelles et citoyennes des personnes vivant des situations de précarité ou de handicap pour agir sur les causes de pauvreté et renouveler le vivre-ensemble entre tous.

Ils souhaitent promouvoir l'innovation et l'expérimentation pour répondre à de nouveaux besoins, contribuer à l'évolution des pratiques, des politiques sociales et favoriser la philanthropie.

Ils croient à la force du don et de l'engagement, comme expression de la fraternité, et souhaitent promouvoir la participation solidaire de bénévoles au cœur de l'action sociale et du développement des territoires.

Pour un développement pleinement humain, ils reconnaissent la dimension spirituelle de chacun, en demeurant attentif aux aspirations profondes de chaque personne et aux questions sur le sens de sa vie.

26 juin 2012